



Universitätsbibliothek Paderborn

Exercices De Pieté Pour Tous Les Dimanches Et Les Fêtes Mobiles De l'Annee

Contenant ce qu'il y a de plus instructif, & de plus interessant dans ces
jours-là ; aec des Reflexions sur l'Epître, une Meditation sur l'Evangile de
la Messe; & quelques Pratiques de pieté propres à toute forte de
personnes

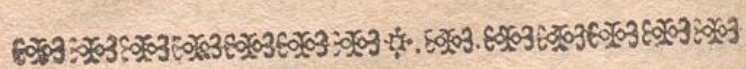
Depuis le Dimanche de la Resurrection de Nôtre-Seigneur, jusqu'a
l'Octave de la Fête-Dieu

Croiset, Jean

Lyon, 1725

L'Histoire de la Fête de ce jour.

[urn:nbn:de:hbz:466:1-52042](https://nbn-resolving.org/urn:nbn:de:hbz:466:1-52042)



LA FÊTE
DU TRÉS-SAINT SACREMENT,
COMMUNÉMENT

LA FÊTE - DIEU.

LA fête du Trés-saint-Sacrement de l'Autel ou de l'Eucharistie, n'est pas seulement la plus éclatante, la plus pompeuse, & une des plus celebres de toutes les solemnitez : elle est encore la plus ancienne, & la premiere de toutes les fêtes de l'Eglise. Toutes les autres, du moins les plus solempnelles sont d'institution Apostolique ; & celle-ci a été instituée par Jesus-Christ même dans la dernière Cene, la veille de sa Passion. Son institution est la même que celle du divin sacrifice ; & l'on peut dire que le commandement que fit le Sauveur à ses Apôtres, & en leur personne à toute l'Eglise, de faire en memoire de lui, ce qu'il venoit de faire, a rendu la fête de la Cene du Seigneur & du saint Sacrement, aussi ancienne que l'Eglise même.

C'est par elle que l'Eglise a commencé ; elle a pris sa naissance dans l'institution & la celebration de ce divin Sacrifice , d'où a suivi la communion des fidèles assemblez pour la fraction du pain, ou la manducation du corps de Jesus-Christ , & pour la priere. Sans sacrifice nulle Religion, nulle Eglise. On peut dire même que la fête de l'Eucharistie a été perpetuelle dans l'Eglise , de même que celle de la sainte Trinité , & qu'il n'y a point eu de jour qu'on ne l'ait celebrée. Car comme la Trinité sainte , est l'objet essentiel , & primitif de nôtre culte dans toutes les solemnitez de nôtre religion ; aussi l'Eucharistie est le sacrifice perpetuel , & le culte le plus saint qui se rende à Dieu dans toutes les fêtes. Et c'est là la raison pourquoi on a tardé si longtemps d'établir dans l'Eglise une fête particuliere pour celebrer ces deux grands Mysteres ; puisque toute l'année a toujours été la fête de la Très-sainte Trinité qu'on adoroit ; & de la divine Eucharistie par laquelle on l'adore.

C'est pour cela que dans les premiers jours de l'Eglise , tous les jours de l'année, disent les Peres, étoient regardez par les fidèles comme des jours de fêtes ; puisque tous y communioient , & c'est

pour cela , selon Tertullien, saint Chry-
 sostome , & saint Isidore , que tous les
 jours ont été apellez feriez dans l'Egli-
 se. Saint Justin dit que dans toutes les
 fêtes des premiers Chrétiens , presque
 toute la solemnité consistoit en la cele-
 bration de la Messe , & en la commu-
 nion ; chaque jour étoit fête , & nulle
 fête , pour ainsi dire , qui ne fût la fête
 du Très-saint Sacrement. Le divin sacri-
 fice qu'on offroit, faisoit alors comme il
 fait encore aujourd'hui le fonds, & com-
 me la principale célébrité de toutes les
 fêtes. Qu'on fasse la fête des Martyrs
 ou des autres Saints , dit saint Chryso-
 stome , qu'on celebre toute autre fête le
 Vendredi , le Samedi ou le Dimanche :
 c'est toûjours le même Sacrifice qui est
 offert , c'est toûjours la même Victime
 sacrée qui est immolée , & c'est toûjours
 le divin Sacrifice qui fait la principale
 solemnité du jour. *Sive feriâ sextâ, sive
 Sabbato, sive Dominica die, sive in cele-
 britate Martyrum eadem litatur hostia,
 idem sacrificium consummatur. Una vir-
 tus, una dignitas, una gratia, unum &
 idem corpus.* A la verité les grandes fé-
 tes , ajoûte ce Pere , se distinguent par
 la magnificence & la richesse des orne-
 mens dont nos Eglises sont alors parées,

& par la foule extraordinaire du peuple qui s'y assemble avec joye: mais au fond c'est le divin Sacrifice qui est offert, qui en fait toute la célébrité, la dignité, & la réjouissance: *Nihil novitatis inspicitis præter secularia ista velamina, & multitudinem solito latiore. Jam verò quod ad Sacramentum attinet, nihil amplius habent, nullam dignitatem, nullum privilegium.* Le très-saint Sacrement de l'Autel est ce tresor qu'on appelloit dans la primitive Eglise le souverain bien de la vie presente: *Bonum perfectum*, en qui nous trouvons tous les biens; & comme c'est la possession du souverain bien qui fait dans le Ciel une fête éternelle; c'est aussi la possession de l'adorable Eucharistie qui fait sur la terre une fête continue de tous les jours.

Faites ceci en memoire de moi, dit Jesus-Christ. Ce Sacrement ne doit pas seulement nous rappeler le souvenir de la mort du Sauveur, mais encore de tous les autres Mysteres de la vie. C'est dans cet esprit que l'Eglise après ces paroles du Canon de la Messe: *Toutes les fois que vous ferez ceci, vous le ferez en memoire de moi*, ajoute: c'est pourquoi nous souvenant, Seigneur, de votre Passion, de votre Resurrection, aussi-bien que de

vôtre Ascension glorieuse, &c.

Nul Mystere de Jesus-Christ, dont le très-saint Sacrement ne soit & la representation, & la memoire: nul aussi qui ne soit dignement celebré par la divine Eucharistie dans le sacrifice de la Messe. Quelle solemnité dans l'Eglise qui ne soit, pour ainsi dire, la fête du très-saint Sacrement, & certainement on peut dire qu'offrir le divin Sacrifice, c'est en faire la fête, puisque c'est celebrer solennellement la memoire de son institution, & faire en memoire de Jesus-Christ, ce qu'il fit lui-même en sa dernière Cene. Le divin Sacrifice, est ce que toutes les fêtes ont de plus respectable, de plus saint & de plus solennel. Toutes les fêtes, dit S. Jean Chrysostome, sont la fête de ce divin Sacrifice. De sorte que la même raison qui avoit empêché durant si long tems, qu'on ne fit dans l'Eglise, une fête particuliere à l'honneur de la très-sainte Trinité; avoit empêché, comme on a déjà dit, qu'on en fit une aussi en particulier à l'honneur de l'adorable Eucharistie; lorsqu'enfin la divine Providence prévoyant sans doute qu'il s'éleveroit dans ces derniers tems, des sectes impies qui combattroient, qui profaneroient même par toutes sortes d'impietez ce divin Myste-

re , inspira à l'Eglise d'en augmenter la solennité par une fête particulière, & par une Octave des plus solennelles. Voici l'histoire de cette institution.

La Bienheureuse Julienne , prieure du Mont Cornillon près de Liège , fut l'instrument dont Dieu se servit pour faire naître les premières vûës de cette nouvelle solennité. Cette sainte fille étoit née l'an 1193. au village de Retines , dans le Ban-lieuë de la ville de Liège, de parens fort riches qu'elle perdit à l'âge de cinq ans. Ayant été menée dès-lors par son tuteur au Mont-Cornillon , elle fut mise en pension chez les Religieuses qui avoient soin de l'hôpital qu'on venoit de bâtir au pied de la montagne. Cette ame innocente prévenueë presque dès le berceau des plus douces benedictions du Seigneur, fit en peu de tems de si grands progrès dans la vertu , qu'elle devint l'admiration de son siècle. Il étoit difficile de voir une humilité plus profonde avec un mérite plus rare ; ni une innocence plus parfaite, avec de plus rigoureuses austeritez. L'amour de la retraite, & de la vie obscure fut toûjours sa passion dominante ; & les communications intimes qu'elle avoit avec Dieu dans l'oraïson, lui en donnoient tous les

jours de plus grands attrait. Sa tendresse envers la sainte Vierge, sembloit être née avec elle ; mais sa vertu favorite, & qui fit toujours son caractère de distinction, fut une devotion extraordinaire pour le saint Sacrement. Le sacrifice de la Messe embrasoit si fort son cœur du feu du Divin amour, & faisoit une si vive impression sur son esprit, qu'elle n'y assistoit jamais, qu'elle ne fût tout le tems dans une espee d'extase. Chacun communion étoit pour elle un nouveau banquet du divin Epoux, & les larmes qu'elle y répandoit faisoient assez voir qu'elle y goûtoit un avant-goût des joyes celestes. Elle méditoit sans cesse sur ce gage inestimable que Jesus Christ a laissé sur la terre de l'amour immense qu'il a pour nous, & elle ne pouvoit comprendre que les Chrétiens possédant ce trésor, pussent aimer quelque autre chose. Elle eût voulu que toutes les richesses du monde eussent été employées pour orner nos Eglises, & pour enrichir le S. Autel, dont la magnificence devoit effacer les trônes les plus précieux des plus grands Princes. Elle étoit occupée de ces sentimens si justes & si religieux, lors qu'elle eut une vision qu'elle ne comprenoit point, & qui lui fit bien de la peine. Elle

vit la Lune en son plein qui avoit une brèche. L'Écriture sainte tant du vieux que du nouveau Testament, nous fournit plusieurs exemples de ces images énigmatiques, dont Dieu s'accommodant à nôtre maniere de penser, nous découvre un sens spirituel & mystérieux, sous quelque que chose de matériel, & de sensible. La pieuse Julienne ne comprenant point ce que cette vision signifioit, crût que c'étoit une illusion du démon qui vouloit la détourner de la priere. Elle n'oublia rien pour s'en délivrer, prieres, larmes, austeritez, rien ne peut faire disparaître de devant ses yeux cette image. Elle ne se mettoit jamais en oraison que la vision ne reparût; nul de ses Directeurs qui scût lui en donner l'interprétation. Toute sa ressource fut d'avoir recours à la priere. Dieu lui fit comprendre enfin que la Lune signifioit l'Eglise, & que la brèche marquoit le défaut de la fête particuliere du très-saint Sacrement, qui manquoit dans le tems present à la perfection de la discipline, & à la police, pour ainsi dire, de l'Eglise. Dieu lui revela en même-tems, qu'il l'avoit choisie pour solliciter auprès des Ministres de l'Eglise, l'institution de cette fête particuliere & solemnelle du très-saint Sacre-

ment, la fin de laquelle étoit d'honorer la divine Eucharistie par un culte plus solennel, & pour reparer en quelque maniere, par cette publique célébrité, les irreverences, & le manque de respect envers cet adorable Mystere. Cette commission l'effraya, & quoi qu'elle ne pût pas douter que cette révélation ne vint de Dieu: sa profonde humilité la lui rendoit suspecte. Elle fut encore près de vingt-ans dans le silence, tâchant de suppléer par le redoublement de sa dévotion envers l'adorable Eucharistie, à ce que l'Eglise n'avoit pas encore établi.

Lorsqu'en 1230. ayant été éluë Prieure de la Maison du Mont-Cornillon, elle se sentit interieurement plus sollicitée à se déclarer sur ce sujet, & craignant de résister à la volonté de Dieu qui lui étoit si bien marquée; elle s'ouvrit enfin particulièrement à un Chanoine de saint Martin de Liège, qui étoit dans une grande réputation de sainteté, & en qui elle avoit beaucoup de confiance. Après lui avoir déclaré ce qu'elle croyoit que Dieu lui avoit fait connoître touchant l'institution d'une fête particulière à l'honneur de l'adorable Eucharistie, elle le pria d'agir avec tout son zele auprès des Puissances Ecclesiastiques, des Reli-

gieux, & des Theologiens pour un établissement qui devoit être si glorieux à Jesus-Christ, & si avantageux à l'Eglise. Le saint Chanoine se chargea avec plaisir de la commission, & l'executa avec un merveilleux succès. Chacun approuva un dessein si conforme à l'esprit de l'Eglise, & y applaudit. Ceux qui parurent les plus zelez pour cette institution furent les Freres Prescheurs de Liège, leur Prieur Frere Hugues dit de saint Cher, qui fut depuis Cardinal, Guy de Leon Evêque de Cambray, & l'Archidiacre de l'Eglise de Liège, nommé Jacques Pantaleon de Troyes, qui fut depuis Evêque de Verdun, Patriarche de Jerusalem, & enfin Pape sous le nom d'Urbain IV. La bienheureuse Julienne eut bien-tôt la consolation de voir cette fête établie dans tout le Diocese de Liège, par un Mandement ou Ordonnance de l'Evêque Robert l'an 1246. & célébrée avec une solemnité & une dévotion extraordinaire. Ce ne fut cependant que l'an 1262. que cette grande fête devint une des premières solemnitez de toute l'Eglise.

Le Pape Urbain IV. qui étant encore Archidiacre de l'Eglise de Liège, avoit fort approuvé l'institution de cette fête, comme nous avons dit, ne se vit pas

plûtôt élevé au souverain Pontificat, qu'il pensa à en faire une fête de precepte. Les sollicitations de plusieurs grands Prélats, & les instantes prières d'une sainte recluse nommée Eve, qui avoit survécu à la Bienheureuse Julienne son amie, & qui n'étoit pas moins favorisée qu'elle, des dons du Ciel, portoient le Pape à faire cet établissement; mais les troubles de l'Italie, & des besoins encore plus pressans de l'Eglise, en retardoient tous les jours l'exécution, lorsqu'un prodige, dit saint Antonin, arrivé à Bolsene au Diocèse d'Orviète, détermina le Pape à en donner la Bulle. Ce prodige fut un corporal qui fut tout ensanglanté du sang de Jesus-Christ, par quelques gouttes qui y étoient tombées du Calice, par la négligence d'un Prêtre, lorsqu'il disoit la Messe dans l'Eglise de sainte Christine. La Bulle est de l'an 1262. elle commence par ces mots : *Transiturus de hoc mundo ad Patrem salvator noster Dominus Jesus Christus.* Le Pape y donne d'abord une idée sublime de l'amour immense que le Sauveur nous témoigne dans ce divin Sacrement, & des biens infinis qui se trouvent renfermez dans la sacrée Eucharistie. Jesus-Christ après nous avoir tout donné, dit-il, se donne

lui-même : *O singularis & admiranda liberalitas*, s'écrie-t il, *ubi donator venit in donum, & datum est idem penitus cum datore*. O inimaginable libéralité où le don qu'on nous fait est la personne même de celui qui nous le donne ! *Quàm larga, & prodiga largitas, cum tribuit quis se ipsum*. Peut-on pousser la libéralité plus loin, quand après nous avoir donné tout ce qu'on a, on se donne soi-même ? *Dedit igitur nobis in pabulum* : J. C. se fait nôtre nourriture, afin que comme l'homme s'étoit procuré la mort en mangeant du fruit défendu, ce même homme se procurât la bienheureuse immortalité en mangeant ce pain de vie. *De illo siquidem gustu dicitur : quacumque die comederis, morte morieris. De isto vero loquitur : si quis comederit ex hoc pane vivet in aeternum*. Quoi que l'on celebre tous les jours la fête du très-saint Sacrement, dit ce grand Pape, en offrant le divin sacrifice ; il nous paroît très-à-propos d'assigner un jour chaque année qui lui soit particulièrement consacré par une fête des plus solennelles, quand ce ne seroit que pour confondre l'abominable impiété, & l'extrême folie des Herétiques de ces derniers tems : *Conveniens tamen arbitramur, & dignum,*

ut de ipso semel saltem in anno, ad confundendam specialiter hereticorum perfidiam, & insaniam, memoria solemnior, & celebrior habeatur. A la verité, continuë le même Pape, le Jeudi saint qui est le jour auquel Jesus-Christ institua ce divin Sacrement, l'Eglise en celebre la fête avec solemnité; mais elle est si occupée à pleurer la mort du Sauveur, & à tant d'autres sacrées ceremonies, qu'elle ne peut pas donner une attention assez particuliere à la solemnité de ce divin Mystere qui doit être célébré avec une sainte joye, & une pompe toute extraordinaire, pour nous faire mieux sentir la gloire & le bonheur que nous avons de posseder le Corps vivant de Jesus-Christ nôtre Sauveur, & nôtre Dieu. *In die namque cana Domini universalis Ecclesia sacri confectione Chrismatis, adimpletione mandati circa lotionem pedum, & aliis quamplurimum occupata, plane vacare non potest celebrationi, hujus maximi Sacramenti.* Que si la commemoration que nous faisons de plusieurs Saints tous les jours soit à la Messe, soit aux Litanies, n'empêche pas que l'Eglise ne leur assigne un jour dans l'année pour faire leur fête particuliere avec plus de solemnité; à plus forte raison le doit-on faire à l'é.

gard du plus grand & du plus auguste Myſtere de nôtre Religion qui eſt l'adorable Euchariftie : *Potiffimè igitur exequendum eſt erga hoc vivificum Sacramentum Corporis, & ſanguinis Jeſu Chriſti qui eſt ſanctorum omnium gloria & corona ; ut feſtivitate ac celebritate præfulgeat ſpeciali.* Afin, ajoute-t-il, que tous les Fidèles tâchent dans cette fête particulière, & dans cette extraordinaire ſolemnité, de réparer par leur devotion & par leur culte, leur negligence, leur manque de reconnoiſſance & de reſpect, & leurs irréverences envers ce divin Myſtere : *Tunc attentè in humilitate ſpiritûs & animi puritate reſtaurent.* Nous ne ſçaurions ignorer ce que le Seigneur a revelé à des perſonnes d'une vertu éminente; combien il a à cœur que cette fête ſoit célébrée univerſellement dans toute l'Egliſe, ainſi que nous l'avons appris avant que nous fuſſions élevé à la ſuprême dignité où la miſericorde de Dieu nous a mis. *Intelleximus olim dum in minori eſſemus officio conſtituti, quod fuerat quibusdam catholicis divinitus revelatum, feſtum hujusmodi generaliter in Eccleſia celebrandum.* Ainſi pour rendre la foi des Fidèles plus vive & plus éclatante envers cet auguste Sacrement, outre l'honneur qu'on lui

rend tous les jours, nous ordonnōs qu'on en fasse tous les ans une fête particuliere avec toute la celebrite possible & toute la pompe, & la magnificence qui est duē au sacré corps de J.C en qui reside substantiellement toute la Divinite. *Ut de tanto Sacramento præ er quotidianam memoriã quam de ipso facit Ecclesia solemnior, & specialior annuatim memoria celebretur;* designant à cette auguste solemnité le Jeudi d'après l'Octave de la Pentecôte. Afin que ce jour là le Clergé & le peuple s'empressent à l'envi à donner des marques éclatantes de leur vive foi & de leur tendre devotion envers le très-saint Sacrement, par un culte public plus religieux, & par des cantiques de loüanges. *Ut ipsa quinta feria devotè turba fidelium propter hoc ad Ecclesias affectuosè concurrant, & tam Clerici quàm populi gaudentes, in cantica laudum surgant.* Exhortant ensuite tous les Prélats, & le Clergé à qui la Bulle est adressée, à célébrer tous les ans cette fête, avec beaucoup de magnificence & de dignité; ce grand Pontife, leur recommande d'exhorter les Fideles dès le Dimanche précédent à se préparer par toutes sortes de bonnes œuvres, à cette insigne solemnité, & sur-tout à se mettre en état de communier dignement le jour

de la fête : *Taliter se studeant preparare, quod hujus pretiosissimi Sacramenti mereantur fieri participes illa die.* Pour nous, ajoute-t-il, ne voulant rien oublier pour exciter tous les Fidèles par les dons spirituels, à célébrer cette grande fête avec tout le zèle & la ferveur que demande ce Dieu caché ; nous accordons à tous ceux qui étant véritablement contrits & confessés assisteront aux premières Vêpres de la fête, à Matines, à la Messe, & aux secondes Vêpres, cent ans d'indulgence pour chaque fois, & quarante ans pour chacune des petites heures. Et cent jours d'indulgence à tous ceux qui assisteront aux Vêpres, aux Matines, à la Messe, & aux petites heures de l'office Divin, durant l'Octave : *Centum dies de injunctis sibi pœnitentiis relaxamus.*

Le Pape Clement V. confirma solennellement dans le Concile de Vienne l'an 1311. La Bulle d'institution que le Pape Urbain IV. avoit donnée ; le Pape Jean XXII en fit de même cinq ans après, & cette fête fut dès lors célébrée avec encore plus de solennité dans toute l'Eglise universelle. Ce fut saint Thomas d'Aquin, l'admiration de tout le monde chrétien, & une des plus brillantes lumières de l'Eglise, qui en composa

l'Office, qui est regardé comme un des plus devots, des plus finis, & des plus beaux que nous ayons tant pour l'énergie des expressions, que pour la doctrine de tout le Mystere Eucharistique.

Ce qui donne encore plus d'éclat à cette fête, & ce qui la distingue même de toutes les autres, c'est la procession solennelle où le Corps de J. C. est porté en triomphe par les ruës avec beaucoup d'appareil, & une pompe très-magnifique & toute religieuse. Plusieurs en rapportent l'institution au Pape Jean XXII. ce n'est pas qu'on ne portât le très-saint Sacrement en procession dès le onzième siècle; mais ce n'étoit guère que le Dimanche des Rameaux, pour honorer l'humble triomphe de l'entrée de Jesus-Christ à Jerusalem, encore le portoit-on renfermé dans une boîte, ou espee de sépulcre. La procession qu'on fait en ce jour avec tant de pompe & de solennité, est une principale partie de cette grande fête. On y porte en triomphe J. C. réellement present dans l'adorable Eucharistie; & par ce pompeux triomphe l'Eglise a en vüe de celebrer celui que Jesus-Christ a fait remporter à son Eglise sur les ennemis de ce Mystere; & de réparer en quelque maniere les outrages

ignominieux qu'on lui fit dans les ruës de Jerufalem, & ceux qu'il reçoit encore tous les jours de la part des mauvais Chrétiens, dans les Eglifes. Les erreurs impies de Beranger Archidiacre d'Angers, sur la réalité du Corps de J.C. dans le faint Sacrement, furent fans doute un des motifs de cette institution; & c'est pour cela que cette proceffion fe fait avec tant de magnificence & de folemnité à Angers, où Beranger, le premier auteur de cette herefie, avoit enfeigné l'erreur au commencement du onzième fiécle. La translation de l'Arche de Cariahthiarim en la maifon d'Obededom, & de là enfuite à Jerufalem, faite avec tant de pompe & de folemnité, à laquelle le Roi David affifta, fuivi d'un fi grand peuple: étoit la figure de la proceffion folemnelle que l'Eglife fait en ce jour, en portant le très-faint Sacrement, & de la joye toute chrétienne qui accompagne cette fête. Nul, en effet, dans toute l'année qui fe celebre avec tant de pompe & de folemnité; nulle auffi où la foi & la pieté des Chrétiens doivent briller davantage. C'est le triomphe de J. C. & celui de la Religion; c'est le triomphe de l'Eglife. Le très S. Sacrement de l'Autel eft la fin de tous les autres, le moyen le

plus seur & le plus efficace pour arriver à la perfection ; une source féconde des dons du Ciel ; le gage , & l'avant-goût de la félicité des Bienheureux ; le germe de l'immortalité , le plus illustre témoignage de l'amour de Jesus-Christ ; l'abregé, pour ainsi dire, de toute la Religion, & le tresor de l'Eglise.

Nôtre Religion n'a rien de plus saint, ni de plus divin ; Dieu même ne scauroit rien faire de plus grand, ni de plus respectable que cet auguste Sacrement, que le sacrifice de la Messe. Institution toute divine, oblation sainte, victime d'un prix infini, immolation du corps & du sang adorable de l'homme-Dieu, Pontife égal en tout à Dieu-même. Peut-on imaginer quelque chose de plus divin, de plus digne de nos empressemens , de nos respects , & de tout nôtre culte ? C'est ici le chef-d'œuvre de la sagesse , de la toute-puissance & de la bonté de Dieu ; & voilà quel est l'objet principal de cette fête. On ne doit pas être surpris si l'Eglise s'épuise , pour ainsi dire , en cantiques de louanges, de remerciemens & de joye ; & si les Fidèles entrant dans le même esprit n'oublient rien pour contribuer dans tout le monde chrétien, par leur zele & par leur pieté à la magnificence, & à la
solemnité

solemnité de cette fête. Tout l'Office de ce jour a un rapport merveilleux avec cette religieuse célébrité.

✠ L'Introïte de la Messe pris du Pseaume 80. développe d'abord tout ce Mystere. *Cibavit eos ex adipe frumenti, alleluia, & de petra, melle saturavit eos, alleluia, alleluia, alleluia.* Il les a nourris de la fleur de froment, & il les a rassasiés du miel de la pierre. Quelles louanges, quelles actions de grâces & quelles bénédictions ne devons nous pas au Seigneur pour un bienfait si signalé, pour une faveur si insigne? Jesus-Christ dit lui-même qu'il est ce pain exquis, ce pain de vie qui donne l'immortalité: *Ego sum panis vite.* Celui qui mange de ce pain, ajoute-t-il, ne mourra point: *Qui manducat hunc panem vivet in aeternum.* Quelle vertu! mais quelle douceur dans ce pain celeste! c'est bien nous nourrir de miel en abondance, que de nous donner sa propre chair à manger. C'est bien là ce miel qui sort de cette pierre mystérieuse qui n'est autre que Jesus-Christ, comme dit saint Paul: *Petra autem erat Christus.* Remarquez que le Prophete dans ce Pseaume exhorte les Juifs à bien célébrer les fêtes ordonnées par le Seigneur en memoire de ces bienfaits. Il y

fait aussi parler Dieu même, qui par le récit de ses graces, engage son peuple à le servir avec fidelité; & qui se plaint en même-tems de l'ingratitude de ce peuple. Mais après avoir fait un précis de toutes les merveilles que Dieu a fait en sa faveur; David finit le Pseaume par celle qui seule vaut & surpasse même toutes les autres: *Cibavit eos ex adipe frumenti, & de petra, melle saturavit eos*: comme s'il disoit par l'esprit prophetique dont il étoit animé. Après tant de prodiges faits en faveur de son peuple; le Seigneur a fait une merveille qui met le comble à tous les bienfaits: c'est qu'il les a comme enyvrez de douceurs en les nourrissant de ce pain celeste, qui est le pain de vie. *Exultate Deo adjutori nostro, jubilate Deo Jacob*. Chantez avec joye les loüanges du Seigneur, qui nous a toujours protegez, celebrez avec allegresse la gloire du Dieu de Jacob. *Sinite psalmm & date tympanum, psalterium jucundum cum cithara*: Entonnez des cantiques à son honneur; apportez vos tambours, vos harpes, & vos luths. Rien ne convient mieux à la célébrité de cette fête.

L'Epître de la Messe de ce jour est prise du chapitre onzième de la premiere lettre de l'Apôtre saint Paul aux Corin-

thiens , où cet Apôtre rapporte l'institution du sacrement de l'Eucharistie par Jesus-Christ , comme il l'a appris de Jesus-Christ même.

Ego enim accepi à Domino quod & tradidi vobis: car j'ai appris du Seigneur même , ce que je vous ai aussi enseigné. Que le Seigneur Jesus la nuit même qu'il fut livré, prit du pain, & que rendant des actions de graces, il le rompit, & il dit : prenez & mangez : ceci est mon corps , qui sera livré pour vous. Ce n'est point des hommes , pas même des autres Apôtres , dit saint Paul , que je tiens ce que je vous ai enseigné touchant l'Eucharistie , c'est Jesus-Christ lui-même qui me l'a revelé. Il n'oublie pas la circonstance du tems: ce fut la nuit même , dit-il , que le Sauveur fut trahi par un de ses Apôtres , livré à ses ennemis, & traité avec la dernière cruauté , qu'il institua le Divin Sacrement, le gage le plus précieux de son amour , & le témoignage le plus éclatant de sa tendresse. Ce fut là proprement le testament de cet aimable Pere, par lequel il se donne tout lui-même à ses enfans, peu d'heures avant sa mort , lors même que ses enfans le traitent avec plus d'ignominie. Saint Paul descend ensuite dans un grand

détail^s de tout ce qui se passa dans l'institution de cette merveille. On remarque que cet Apôtre, & tous les Evangelistes, se sont appliquez à raconter jusques aux moindres circonstances de cette institution. Le Sauveur prit du pain. Jesus-Christ ne pût prendre que du pain sans levain, qui étoit le seul dont il fut permis de se servir en faisant la Pâque; c'est donc avec raison, que dans l'Eglise Romaine on consacre avec du pain sans levain. Il rend des actions de graces à son Pere, du pouvoir qu'il lui a communiqué: c'étoit la pratique ordinaire de Jesus-Christ, avant certaines merveilles plus extraordinaires qu'il operoit, dont ces actions de graces étoient toujours comme le prélude. Puis ayant rompu le pain qu'il tenoit dans ses mains; Prenez, leur dit-il, & mangez, ceci est mon Corps, qui sera livré pour vous. Il ne dit pas: prenez & mangez ce pain; mais prenez & mangez, ceci est mon Corps, la substance que je vous presente sous ces especes, c'est mon Corps, ce n'est plus du pain. Puisque le Verbe éternel, la verité même, dit: ceci est mon corps: soyons-en convaincus, dit saint Chrysostome, croyons-le sans hesiter, regardons-le avec les yeux d'une

foi vive. *Quoniam Verbum dicit: Hoc est corpus meum: & assentiamur, & credamus, & intellectualibus ipsum oculis intueamur.* Ceci est mon Corps: telle est la vertu & la force des paroles de la consecration, de produire en qualité de cause efficiente, ce qu'elles expriment. Pour que ces sortes de propositions se trouvent vraies, il faut seulement que la chose qu'elles désignent, existe après qu'elles sont prononcées. Ce que Jesus-Christ prit dans ses mains, n'étoit que du pain, mais il n'eut pas plutôt prononcé ces paroles: ceci est mon Corps: que toute la substance du pain fut anéantie, & il n'y eut plus d'autre substance dans ce que Jesus-Christ donnoit à manger à ses Apôtres, que son propre Corps, qui dans quelques heures devoit être livré à ses ennemis, rassasié d'opprobres, flagellé, & crucifié. Il ne restoit du pain que les seules apparences, sçavoir la couleur, la figure, le poids, le goût, qu'on appelle communément especes. Nous n'avons rien dans le Nouveau Testament, de plus formel, de plus précis, de mieux marqué que cette réalité du corps & du sang de Jesus-Christ, dans l'adorable Eucharistie. Toutes les fois qu'il est parlé de ce Divin Mystere,

soit dans le sixième chapitre de saint Jean, soit dans tous les autres Evangelistes, soit dans saint Paul, il y est toujours parlé d'une presence, & d'une manducation réelle, & corporelle du corps & du sang de Jesus-Christ. Le sens de figure n'y est exprimé nulle part; il en est même exclus positivement; puisque le corps que Jesus-Christ donna à ses Apôtres à manger, étoit le même selon sa parole, que celui qu'il livra aux ignominies de sa Passion, & à la croix pour nous racheter. *Ceci est mon Corps, qui sera livré pour vous.* Or à moins que d'être Manichéen, on n'oseroit dire que le corps du Fils de Dieu, n'ait été livré à la mort, qu'en figure. Depuis les Apôtres jusqu'à nos jours, toute l'Eglise a toujours cru, que le corps de Jesus Christ est réellement, & véritablement offert en sacrifice, distribué aux Fidèles dans la communion, & réellement present dans l'Eucharistie, & nous ne saurions parler sur la presence réelle de Jesus-Christ dans le saint Sacrement, d'une maniere plus claire, plus formelle, & plus précise, que l'ont fait les Peres des premiers siècles.

Vous me direz peut-être, dit saint

Ambroise , ce pain qu'on nous donne à manger à la Communion , est du pain usuel & ordinaire : *Fortè dicis , meus panis est usitatus.* Il est vrai qu'avant les paroles sacramentelles, ce pain étoit du pain : *Panis iste , panis est ante verba sacramentorum* ; mais après la consecration , à la place du pain , se trouve le corps de Jesus-Christ : *Ubi accesserit consecratio , de pane fit caro Christi.* Voilà ce qui doit être indubitable parmi nous : *Hoc igitur astruamus.* Mais comment se peut-il faire, continuë le même Pere , que ce qui est du pain , soit le corps de Jesus-Christ ? *Quomodo potest , qui panis est , corpus esse Christi ?* & il repond : *consecratione* , par la consecration qui ne contient que les propres paroles de Jesus-Christ Nôtre-Seigneur : *Consecratio igitur quibus verbis est , & cujus sermonibus ? Domini Jesu* ; car , ajoute-t-il , dans tout ce qui precede la consecration , c'est le Prêtre qui parle en son nom , lorsqu'il louë & benit le Seigneur ; ou qu'il prie pour le Roi & pour le peuple ; mais quand il vient à la consecration : *Ubi venit ut conficiatur venerabile sacramentum* : le Prêtre ne parle plus en son nom , mais c'est J.C. lui-même qui parle par la bouche du Prêtre :

Jam non suis sermonibus sacerdos, sed utitur sermonibus Christi. C'est donc, à proprement parler, la parole de Jesus-Christ même qui opere ce Sacrement : cette parole, dis-je, qui de rien a créé toutes choses : *Nempe is sermo quo facta sunt omnia.* Il a parlé, continué le même Pere, & toutes choses ont été faites ; il a commandé, & toutes sont sorties du néant : *Ipse dixit & facta sunt ; ipse mandavit & creata sunt.* Or, pour répondre à votre demande : *Ergo tibi ut respondeam.* Avant la consecration, il n'y avoit point le corps de Jesus-Christ, ce n'étoit que du pain ordinaire ; mais après la consecration, je vous le repete, il n'y a plus du pain ; mais c'est le corps de Jesus-Christ : *Non erat corpus Christi ante consecrationem, sed post consecrationem dico tibi, quod jam corpus est Christi.* Si S. Ambroise avoit eu à répondre aux Protestans de nos jours, auroit-il pu parler d'une maniere plus précise & plus claire ?

S. Cyrille Patriarche de Jerusalem, qui vivoit dans le quatrième siècle, expliquant à son peuple les principales veritez de la Religion : la doctrine de S. Paul sur le divin Mystere de l'Eucharistie, dit-il, doit bien suffire pour affermir votre créance, touchant cet au-

guste Sacrement : *Ipsa beati Pauli doctrina abundè sufficere videtur.* Ce grand Apôtre nous disoit dans la lecture que vous venez d'entendre, que la nuit même que ce divin Sauveur devoit être livré, il prit du pain, & que rendant des actions de grâces, il le rompit, & il dit : *Prenez, & mangez ; ceci est mon Corps.* Et de même prenant la coupe, il dit : *beuvez ; ceci est mon Corps* : puis donc que Jesus-Christ a dit du pain qu'il avoit pris : *ceci est mon Corps* : qui est-ce qui oseroit après cela avoir le moindre doute : *Cum igitur ipse de pane pronunciaverit, ac dixerit : Hoc est corpus meum : quis audebit deinceps ambigere ?* & puisque le même Jesus-Christ a dit si affirmativement : *ceci est mon sang* : qui s'avisera jamais de douter d'une vérité si claire, & dire que ce n'est point réellement son sang : *& cum idem ipse tam asseveranter dixerit : Hic est sanguis meus : quis unquam dubitaverit, ut dicat non esse ejus sanguinem ?* Et quoi, dit-il, celui qui a changé l'eau en vin aux nôces de Galilée, ne méritera pas que nous croyons qu'il change le vin en son précieux sang ? c'est sous les especes du pain & du vin, continué le même Pere, que le Sauveur nous donne son corps & son

sang. *In specie panis dat nobis corpus, & in specie vini dat nobis sanguinem.* En sorte que nous portons véritablement Jesus-Christ dans nôtre propre corps, lorsque nous recevons le sien : *Sic enim efficitur Christiferi, cum corpus ejus & sanguinem in membra nostra recipimus.* Les pains de proposition de l'ancien Testament sont abolis. Nous n'avons dans le Nouveau que ce pain celeste, & cette coupe du salut, qui sanctifient l'ame & le corps : *In novo verò Testamento panis est celestis, & calix salutaris qui animam & corpus sanctificant.* C'est pourquoi, conclut-il, gardez-vous bien de vous imaginer que ce que vous voiez n'est que du pain & du vin : *Quamobrem non sic hæc attendas velim tanquam sint nudus & simplex panis, nudum & simplex vinum :* Ce sont réellement le corps, & le sang de Jesus-Christ : *Corpus enim sunt, & sanguis Christi.* Car il faut que la foi corrige l'idée que les sens vous en donnent : *Nam etiamsi sensus illud tibi renuntiat, fides tamen te confirmet.* Gardez-vous bien d'en juger par les yeux ni par le goût : *Ne judices rem ex gustu :* mais que la foi vous rende cette verité seure & indubitable, que c'est le corps & le sang de Jesus-Christ.

que vous recevez : *Sed te citra ullam dubitationem fides certum reddat, quod sis dignus factus qui corporis & sanguinis Christi particeps fieres.* Jusqu'ici ce sont les paroles de saint Cyrille. Voilà quelle a été la foi des premiers fidèles, touchant l'Eucharistie. De quel esprit est venue la créance des Hérétiques de ces derniers tems ? On a toujours crû dans l'Eglise, depuis les premiers jours de sa naissance jusqu'à nous, que la substance du pain & du vin, est changée en la substance du corps & du sang de Jesus-Christ. Et c'est ce que l'Eglise appelle transubstantiation ; c'est-à-dire, changement de substance : & c'est par la vertu toute-puissante des paroles de Jesus-Christ, que le Prêtre prononce au nom du Sauveur, que cette merveille se fait. Si Dieu a pu changer la femme de Lot en statuë de sel, la verge d'Aaron en serpent, & l'eau en vin aux nôces de Cana, disoient les Peres l'Eglise, lorsqu'ils instruisoient les nouveaux baptisez, pour leur premiere communion : pourquoi ce même Dieu ne pourra pas changer le pain & le vin en son sacré corps, & en son sang précieux, dans le Sacrement de l'Eucharistie ?

Hoc facite in meam commemorationem &

Faites ceci en memoire de moi. Ce fut en disant ces paroles, disent les Peres, que le Sauveur ordonna Prêtres ses Apôtres. Toutes les fois que vous mangerez de ce pain, dit Jesus-Christ, & que vous boirez de cette coupe; c'est-à-dire, de ce qui est contenu dans cette coupe, car ce n'est pas là la coupe même qu'on boit; vous annoncerez la mort du Seigneur, jusqu'à ce qu'il vienne. Le sacrifice non sanglant de Jesus-Christ ne différenciant que quant à la maniere du sacrifice sanglant du même Sauveur: il doit rappeler dans l'esprit de ceux qui y participent le souvenir en particulier de la mort de Jesus-Christ. Par ces paroles, jusqu'à ce qu'il vienne: saint Paul nous marque que le sacrement de l'Eucharistie durera jusqu'à la fin du monde.

Itaque quicumque manducaverit panem hunc, vel biberit calicem Domini indignus erit corporis & sanguinis Domini.
 Quiconque donc mangera de ce pain, ou boira de cette coupe indignement, dit le saint Apôtre, sera coupable de crime contre le corps & le sang de Jesus-Christ; c'est-à-dire, celui qui fera une communion sacrilege ne sera pas moins coupable, que s'il avoit fait mourir Jesus-Christ, & qu'il eût répandu son sang.

Rien ne prouve plus démonstrativement la présence réelle du corps & du sang de Jesus-Christ, que cette expression de l'Apôtre ; & elle montre encore que selon saint Paul même, il est permis de communier sous une espece seulement. Si le crime des Juifs qui verserent le sang de Jesus-Christ nous fait horreur ; celui des Chrétiens qui le profanent par de sacrileges communions, ne doit pas moins nous en faire. Ce n'est pas un sacrifice qu'ils offrent, dit saint Chrysostome, c'est un meurtre qu'ils commettent ; ce n'est pas une nourriture qu'ils prennent, c'est un poison. *Qui enim manducat & bibit indignè iudicium sibi manducat & bibit non dijudicans corpus Domini.* Car celui qui en mange, & qui en boit indignement, mange & boit sa condamnation, faute de discerner le corps du Seigneur ; c'est-à-dire, qu'il a dans lui-même la preuve visible de son crime ; son procès est, pour ainsi dire, tout instruit. Ce divin Sauveur, est son Juge, ce pain de vie, est l'arrêt de sa mort. Sacrilege, trahison, ingratitude noire, criante hypocrisie, que de crimes, bon Dieu, dans une seule communion faite indignement ! Et quels en peuvent être les effets ? L'endurcissement, sans doute, & ordinairement l'impenitence finale.

Comme l'Evangile de la Messe de ce jour est la même que celle du jour de l'Octave, pour ne rendre point l'histoire de l'Office de cette fête trop longue, on en renvoie l'explication à ce dernier jour.

L'Oraison qu'on dit à la Messe de ce jour est celle qui suit.

DEus qui nobis sub Sacramento mirabili, passionis tuae memoriam reliquisti: tribue quasumus, ita nos Corporis, & Sanguinis tui sacra mysteria venerari, ut redemptionis tuae fructum in nobis jugiter sentiamus. Qui vivis & regnas, &c.

Vous qui vivez & regnez, &c

O Dieu qui nous avez laissé la mémoire de votre Passion dans un Sacrement si admirable: faites nous la grace de révéler de telle sorte les sacrés mystères de votre Corps & de votre Sang, que nous ressentions sans cesse en nos âmes, le fruit de la redemption que vous nous avez méritée.

L' E P I T R E.

Leçon tirée de la première Epître de S. Paul aux Corinthiens. Chap. 11.

FRATRES: ego enim accepi à Domino quod & tradidi vobis, quoniam Dominus Jesus in qua nocte tradebatur, accepit panem, & gratias agens fregit, & dixit: accipite, & manducate, hoc est Corpus meum, quod pro vobis tradetur: hoc facite in meam commemoratio-

MES Freres, j'ai appris du Seigneur ce que je vous ai aussi enseigné, que le Seigneur Jesus, la nuit même qu'il fut livré, prit du pain; & que rendant des actions de grâces, il le rompit, & il dit: prenez & mangez, ceci est mon Corps, qui sera livré pour vous: faites ceci en mémoire de moi. De mê-